

## **CONVOCAATION**

Le conseil municipal est convoqué en séance publique, le 13 février 2023 à 19h00 à la mairie, salle du conseil.

### Ordre du jour

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Urbanisme : renouvellement de la convention droit du sol
- Entretien annuel des espaces verts : devis
- Cimetière : devis pour travaux supplémentaires
- Devis voirie
- Questions diverses

Fait à la Vèze, le 7 février 2023

Le Maire,

Jean-Pierre JANNIN

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2023**

Le 13 février 2023, à 19h00, le conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre JANNIN.

Etaient présents : tous les conseillers sauf Mme Alice TONNIN qui donne pouvoir à M. Jean-pierre JANNIN. Mme Judith BOURGOIN est absente excusée, Mme Annick HENRIET est absente.

Date de convocation : 7 février 2023

Date d'affichage de la liste des délibérations de la séance précédente : 14 février 2023

### **1/ désignation du secrétaire de séance**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée et désigne M. Didier ROCHET pour remplir cette fonction.

pour : 8      contre : 0      abstention : 0

### **2/ approbation du projet de procès-verbal de la séance précédente**

Le maire invite les conseillers municipaux à formuler des remarques sur la rédaction du procès-verbal de la séance du 18 janvier. En l'absence d'observations, le conseil municipal approuve ce procès-verbal.

pour : 8      contre : 0      abstention : 0

### **3/ urbanisme : renouvellement de la convention Droit du sol**

Monsieur le Maire présente le projet de convention avec IDS 25, et énumère les différentes prestations et leurs tarifs. Il rappelle le professionnalisme de ce prestataire. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la convention actualisée proposée par M. Guy Nonnotte (IDS 25), à compter du 1er janvier 2023, pour une durée de un an, renouvelable par tacite reconduction pour deux années supplémentaires.

pour : 8      contre : 0      abstention : 0

### **4/ devis pour l'entretien annuel des espaces verts**

Le Maire présente le devis actualisé mettant en avant une augmentation de 4 % par rapport à l'année 2022. M. Michel Renaud demande que le prestataire fasse également le bord des routes vers la ferme Jeannin. Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le devis présenté par l'entreprise Ambiance Jardin, prestataire de l'année dernière pour un montant total de 11016.23 € (9180.19 € HT).

pour : 8      contre : 0      abstention : 0

### **5/ cimetière : devis de travaux supplémentaires**

Le maire présente le devis qui prend en compte les demandes de modification

Les conseillers demandent qu'une visite sur place soit organisée en présence du prestataire qui devra reformuler le devis en gardant le même montant. Ils demandent également le plan du cimetière faisant apparaître l'ensemble des travaux.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve le devis présenté par l'entreprise Ambiance Jardin, d'un montant de 7665.02 € TTC (6387.52 € HT), portant sur la réalisation de la fondation pour le calvaire et pour la pierre tombale installée par l'entreprise de pompes funèbres Jacquot et Kaulek.

pour : 6      contre : 0      abstention : 2

### **6/ devis voirie**

L'entrepreneur n'a pas envoyé le devis de réfection des chemins suivants : chemin des plains champs, bief d'Aglans et de remembrement.

Pas de vote

### **Informations, questions diverses**

Proposition d'installer un nichoir pour les chouettes effraie au clocher

Discussion autour du PLU et de l'urbanisation à venir sur le territoire communal :

- Parcelles ayant fait l'objet de demandes préalables Chemin Neuf.
- Zone à urbaniser rue Louis Blériot
- Voies privées

Fin de la séance : 21h30

### **Liste des délibérations prises lors de la séance du 13 février 2023**

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Urbanisme : renouvellement de la convention droit du sol
- Devis pour l'entretien annuel des espaces verts
- Cimetière : devis pour travaux supplémentaires

### **Liste des membres présents :**

Christophe BOURDIER, Jacques CHOPARD, Sandrine CREVOISIER, Jean-Pierre JANNIN, Michel RENAUD, Didier ROCHET et Jérôme TRONCIN

Signature du Maire

Signature du secrétaire